

EXHAUSSEMENT TECHNICIEN PTS

Les inepties de l'administration

Les ASPTS promus au 01/01/2021 dans le cadre de l'exhaussement reçoivent déjà leur nouvelle carte d'identité professionnelle alors qu'ils n'ont toujours pas leur arrêté!





L'administration doit être aussi réactive pour le versement sur la paye de décembre 2021 que pour la production des cartes professionnelles!